

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2011003

Signataire : ED/ESP

OBJET : Commande publique : Adhésion au groupement de commandes pour la passation d'un marché public de maintenance, d'entretien, de support et d'interventions sur des autocommutateurs et équipements de communications.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L 2122-21 ;

Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 8 ;

Vu le projet de convention constitutive du groupement de commandes ;

Vu le budget communal ;

Considérant l'intérêt de la commune d'Aubervilliers de s'associer avec la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et les villes de Saint-Denis et de Villetaneuse pour la passation d'un marché public de maintenance, d'entretien, de support et d'interventions sur des autocommutateurs et équipements de communications ;

Considérant en outre que le groupement de commande sera constitué pour la durée de l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou plusieurs cocontractants ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération Plaine Commune assurera le rôle de coordonnateur du groupement pour la préparation et la passation du marché ;

Considérant enfin que la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes sera constituée d'un représentant titulaire et d'un membre suppléant de la Ville d'Aubervilliers ;

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Parti Radical de Gauche» s'étant abstenus

DELIBERE :

APPROUVE le projet (annexé) de convention constitutive du groupement de commandes pour la passation d'un marché public de maintenance, d'entretien, de support et d'interventions sur des autocommutateurs et équipements de communications, avec la désignation de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune comme coordonnateur du groupement

AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération

AUTORISE le Maire à signer le(s) marché(s) issu(s) du groupement de commandes pour ce qui concerne la Ville d'Aubervilliers

DESIGNE Jean-François MONINO, Maire Adjoint comme représentant de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville pour y siéger en tant que membre titulaire et Gérard DEL MONTE, Conseiller Municipal comme membre suppléant de Jean-François MONINO.

Reçu en Préfecture le : 19.02.2011

Publié le : 18.02.2011

Certifié exécutoire le : 19.02.2011

le Maire

Jacques SALVATOR